

FORMATION: un accord cadre régional de 7,2 M€ pour les TPE PME

Un accord cadre qui vise les TPE et PME a été signé le 26 octobre par [AGEFOS PME](#) / **T** : 01.53.26.04.58, la CPME, l'Etat et le [CONSEIL REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#) Il vise à augmenter les recours à la formation dans les entreprises du territoire. La réforme de la formation professionnelle a donné lieu jusqu'à maintenant à une baisse de l'investissement formation des entreprises. Ce nouvel accord cadre est fixé pour deux ans et prévoit 7,2 M€. Plus de 3.000 contacts et 3.000 visites sont prévus par la plateforme téléphonique d'Agefos PME.